

* * L'archevêque de Besançon, (France), Mgr Ducellier, est mort presque subitement le 28 juin dernier. Il était né le 1er septembre 1832 dans le diocèse de Bayeux. Les obsèques ont été célébrées avec une grande solennité dans la cathédrale de Besançon le 6 de ce mois ; on comptait au moins 400 prêtres dans le cortège.

* * La *Vérité* de Paris donne l'extrait suivant d'une brochure publiée en 1890 par un fonctionnaire allemand, M. Kuhn qui mérite d'être rapporté.

« La grand obstacle à la fusion de l'Alsace-Lorraine dans la patrie allemande, c'est le clergé catholique. Ce clergé, extérieurement soumis à l'Allemagne, est entièrement hostile à notre cause. *Son hostilité est irréductible.* Sans faire aucune démonstration contre nous, son attitude, sa tenue, son silence même affirment le maintien inexorable de la tradition française contre l'empire germanique. Jamais nous n'aurons les prêtres catholiques pour alliés. Leur influence, loin de décroître, s'est sensiblement augmentée depuis l'annexion. C'est une puissance qui tient perpétuellement la nôtre en échec, et qui peut, à certains moments, nous causer de cruelles surprises..... »

Et le correspondant de la *Vérité* ajoute cette réflexion qui vient de suite à l'esprit du lecteur :

« Souffrir avec les opprimés et les relever de leur abaissement n'est pas une tâche nouvelle pour le clergé catholique. L'Irlande, le *Canada* français, se sont défendus, pendant des siècles, contre l'absorption étrangère par de simples curés de villages, et constituent aujourd'hui des nationalités pleines de vie. »

* * Le Cardinal Moncenni a présenté au Saint-Père un exemplaire de la médaille annuelle du pontificat qu'il est d'usage de frapper pour la Saint Pierre et qui représente cette année le concours des peuples catholiques aux fêtes du Jubilé de Léon XIII.

* * Le mardi 27 juin, le Saint-Père a publié une Encyclique concernant l'institution du clergé indigène aux Indes. Nous le donnons aujourd'hui.

Le Souverain-Pontife y rappelle l'apostolat de saint Thomas et celui de saint François-Xavier ; il continue en rappelant le concordat avec le Portugal et la hiérarchie ecclésiastique dans les Indes.

Après cela, le Saint-Père montre la nécessité d'un clergé indigène pour les progrès du catholicisme dans ces pays, au sujet desquels il pourrait même se produire ce qui est arrivé pour le Japon et pour la Chine, savoir que l'accès ne fût pas praticable aux missionnaires européens.

Dans le but d'avoir un clergé indigène, faculté avait été donné aux vicaires apostoliques pour la fondation de collèges. Le synode tenu aux Indes en 1887 avait établi que chaque diocèse aurait son séminaire. Mais le manque de moyens a empêché la